

**Opinion du public au sujet de la
sécurité et de la technologie en
matière d'urgence**

Rapport final

Available in English upon request.

Novembre 2005
C1053

Présenté à • Presented to
Industrie Canada

Pour obtenir des renseignements supplémentaires,
communiquer avec :

M. Richard W. Jenkins, Ph.D

Vice-président

Directeur des sondages d'opinion publique

TNS Canadian Facts

Tél. : (613) 230-4799

Courriel : richard.jenkins@tns-global.com

Site Web : www.tns-global.com

Personnel ayant participé au projet :

M. Richard Jenkins, vice-président

M^{me} Sally Batty, assistante de recherche

TABLE DES MATIÈRES

	Page
I AVANT-PROPOS.....	i
II RÉSUMÉ	iii
III SOMMAIRE GÉNÉRAL	1
A. Probabilité d'une catastrophe	1
B. Système national d'information publique d'urgence.....	2
1. Connaissance	2
2. Efficacité du système actuel	4
3. Incidence du système d'information d'urgence.....	6
4. Télévision et radio comme moyens les plus efficaces de communications	8
5. Importance d'investir dans un système d'information publique d'urgence	10
C. Interruption des services de téléphonie cellulaire	12
D. Annexe	14
1. Questionnaire – Anglais	14
2. Questionnaire – français	16
3. Annexe méthodologique	18

AVANT-PROPOS

A. CONTEXTE

La Direction générale des radiocommunications et de la radiodiffusion d'Industrie Canada souhaite mieux connaître l'opinion du public en ce qui concerne la nécessité d'adopter un système national d'information d'urgence ayant recours à la radio, à la télévision, aux téléphones cellulaires et à Internet, entre autres médias, pour informer les Canadiens en cas de catastrophe naturelle ou causée par l'homme qui pourrait mettre leur vie en danger.

Par ailleurs, le ministère souhaite connaître l'avis des Canadiens quant à la possibilité d'interrompre brièvement les services sans fil (téléphones cellulaires, téléavertisseurs, appareils Blackberry, etc.), dans des zones géographiques restreintes et dans des circonstances exceptionnelles.

B. OBJECTIFS

Le principal objectif est de fournir des renseignements concernant les perceptions du public à l'égard de l'information en cas d'urgence nationale. Ces renseignements pourront être pris en compte pour l'élaboration de politiques en matière de radiocommunications et de radiodiffusion, et pour la mise en oeuvre d'un système pancanadien d'information d'urgence.

C. MÉTHODOLOGIE

Les questions ont été incluses dans le sondage bihebdomadaire TNS Canadian Facts Express Téléphone de la semaine du 31 octobre 2005. Les questions ont été posées à un échantillon représentatif de 1 015 adultes canadiens entre le 17 et le 20 octobre.

Pour ce sondage, la marge d'erreur est de 3,1 %, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est plus élevée lorsqu'on se penche sur les différences observées entre différents sous-groupes de la population. En raison de l'arrondissement, les pourcentages ne totalisent pas nécessairement 100 dans les tableaux et les figures.

Nombre de questionnaires remplis et marge d'erreur, selon la région

	Nombre de questionnaires remplis	Marge d'erreur
Ensemble du Canada	1015	3,1
Canada atlantique	105	9,8
Québec	247	6,4
Ontario	334	5,5
Prairies	177	7,5
C.-B.	152	8,1

L'échantillon utilisé dans le cadre du sondage TNS Express Téléphone est représentatif de l'ensemble de la population canadienne de 18 ans et plus. Il est construit à partir de l'ensemble des ménages ayant le téléphone, sauf ceux établis dans les territoires du Nord. Bien que les questionnaires soient distribués de façon non proportionnelle dans les différentes régions du Canada, l'échantillon est construit proportionnellement selon le nombre de ménage que compte chaque région.

Les numéros de téléphone sont choisis aléatoirement à partir d'un annuaire électronique, puis ils sont entrés dans le Réseau FACTS. Une seule personne par ménage est interrogée, soit la personne de 18 ans ou plus dont la date d'anniversaire est la plus récente. Il n'est pas permis de remplacer un ménage par un autre, ni une personne par une autre. Les taux de réponse sont indiqués à l'annexe du présent rapport.

Avant l'analyse finale, l'échantillon de TNS Express Téléphone est pondéré à quatre niveaux. L'annexe de ce rapport comprend également des renseignements détaillés au sujet des procédures d'échantillonnage et de pondération.

II

RÉSUMÉ

Récemment, différents pays ont dû composer avec des catastrophes naturelles ou causées par l'homme (par exemple, l'ouragan Katrina aux États-Unis), mais le Canada n'a pas connu de grande catastrophe nationale cette année. Environ un Canadien sur cinq est toutefois d'avis qu'une catastrophe, naturelle ou causée par l'homme, est susceptible de se produire au cours des deux prochaines années¹.

Le fait qu'aucune catastrophe n'a frappé le Canada ressort peut-être de façon évidente de l'évaluation que font les Canadiens du système canadien d'information d'urgence. Environ un Canadien sur trois (37 %) pense que le Canada est doté d'un tel système. Quant à l'efficacité de ce système, les répondants sont plus nombreux à penser qu'il est efficace, soit 37 %, contre 23 % des répondants qui pensent qu'il ne l'est pas. Cela dit, un répondant sur cinq dit de pas savoir si ce système est efficace ou s'il ne l'est pas. Manifestement, aucun cas de réussite ou d'échec n'a été annoncé qui pourrait avoir une incidence directe sur ce type de mesure.

Les Canadiens en savent peu au sujet de la politique actuelle du Canada en matière d'information publique d'urgence, mais ils y accordent à coup sûr de l'importance. De fait, 81 % des répondants sont d'avis qu'un système d'information publique en cas d'urgence réduirait l'impact d'une catastrophe pour les personnes affectées, et pour 86 %, il est important que le gouvernement du Canada investisse des ressources dans un système d'information publique d'urgence pour l'ensemble du pays.

En ce qui concerne la possibilité que soient brièvement interrompus les services sans fil dans des zones limitées, dans l'intérêt de la sécurité, les Canadiens sont largement d'avis qu'il s'agirait d'une mesure acceptable (73 %), surtout s'ils sont des utilisateurs des services sans fil (78 %).

¹ Étant donné que ce sondage a été réalisé après l'ouragan Katrina qui a frappé les États-Unis, dont les médias ont beaucoup parlé, il est possible que les Canadiens soient plus sensibles qu'avant aux risques de danger et à la réponse du gouvernement en cas d'urgence.

Il importe également de noter que différentes régions canadiennes ont déjà été touchées par des catastrophes naturelles : ouragan Juan, importantes tempêtes de verglas et inondations, grands feux de forêts.

III

SOMMAIRE GÉNÉRAL

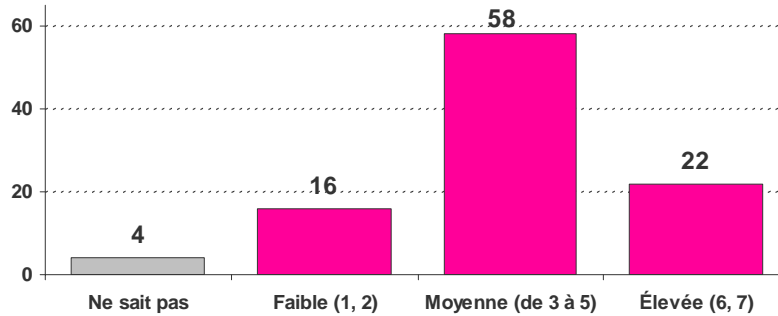
A. PROBABILITÉ D'UNE CATASTROPHE

Un peu plus d'un répondant sur cinq (22 %) est d'avis qu'il est très probable (de 6 à 7 sur une échelle de 7 points) qu'au cours des prochaines années le Canada soit victime d'une catastrophe, naturelle ou causée par l'homme, qui forcerait le gouvernement à utiliser un système d'information publique d'urgence. Les répondants sont un peu moins nombreux (16 %) à penser qu'une telle situation est peu probable. L'opinion de la majorité des répondants se situe à mi-chemin entre ces deux extrêmes.

Les variables démographiques n'ont pas de lien étroit avec la perception qu'ont les répondants de la probabilité d'une catastrophe. Les Canadiens de tous les horizons ont à peu près la même perception à cet égard, mais on a observé quelques différences significatives sur le plan statistique, notamment les suivantes :

- Les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à penser que la probabilité d'une catastrophe est faible (20 %, contre 12 %).
- Un degré de scolarité élevé est généralement associé à une évaluation plus neutre (probabilité moyenne).

Figure 1
Probabilité d'une catastrophe



Q : Selon vous, dans quelle mesure est-il probable qu'au cours des prochaines années le Canada soit victime d'une catastrophe naturelle ou causée par l'homme qui forcerait le gouvernement à utiliser un système d'information publique en cas d'urgence nationale, afin d'informer les habitants des régions affectées des mesures à prendre? Veuillez utiliser une échelle de 7 points, où 1 signifie « pas du tout probable » et 7 « extrêmement probable ».

2005 TNS Canadian Facts

B. SYSTÈME NATIONAL D'INFORMATION PUBLIQUE D'URGENCE

1. Connaissance

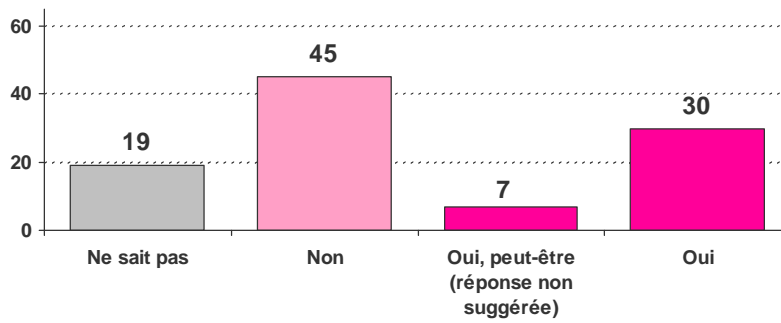
L'opinion selon laquelle le Canada a un système national d'information publique d'urgence n'est pas répandue². Trois répondants sur dix disent savoir qu'il existe un tel système et 7 % ont donné d'eux-mêmes une réponse allant en ce sens (oui, peut-être). Près de la moitié (45 %) des répondants sont d'avis qu'il n'existe pas de système pancanadien d'information publique d'urgence, et 19 % ne savent pas s'il en existe un.

- La perception diffère selon les variables démographiques. Les femmes et les Canadiens plus âgés sont moins susceptibles d'être au courant de la situation.
- Fait intéressant, les personnes qui pensent qu'une catastrophe est très probable ne sont pas plus susceptibles que les autres de penser que le

² Il importe de tenir compte du fait que les questions concernant l'état de connaissance des répondants quant à une situation donnée tendent à donner des résultats qui surestiment l'état de connaissance des répondants, parce que le simple fait de poser ce genre de question suggère l'existence de la situation. Cela dit, l'état de connaissance est un bon indicateur de ce que pensent les répondants, particulièrement lorsqu'on peut comparer les résultats pour différentes questions et au cours d'une période donnée.

Canada est doté d'un système national d'information du public en cas d'urgence.

Connaissance de l'existence d'un système d'information du public d'urgence



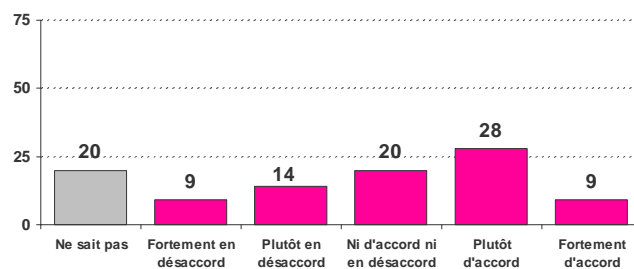
Q: Savez-vous si le Canada a un système d'information publique d'urgence partout au pays, qui pourrait être utilisé pour avertir les Canadiens en cas de catastrophe naturelle ou causée par l'homme?

2. Efficacité du système actuel

Étant donné que relativement peu de répondants pensent qu'il existe un système d'information publique d'urgence, il n'est pas surprenant que l'évaluation que font les répondants de l'efficacité de ce système ne soit pas très bonne. Il y a plus de répondants qui pensent que le système est efficace (37 %) que de répondants qui pensent qu'il ne l'est pas (23 %), mais un répondant sur cinq dit ne pas savoir s'il est efficace ou non. Manifestement, aucun cas de réussite ou d'échec n'a été annoncé qui pourrait avoir une incidence directe sur ce type de mesure.

Comme on pouvait s'y attendre, étant donné qu'il est difficile d'être convaincu de l'efficacité d'un système en ne sachant pas si ce système existe vraiment, l'efficacité perçue du système est étroitement liée au fait de connaître ou non l'existence de ce système. Cela dit, l'efficacité perçue est également liée (quoique faiblement) à la probabilité perçue d'une catastrophe. Près du tiers (31 %) de ceux qui pensent qu'une catastrophe est probable sont d'avis que le système est inefficace. Ceux qui pensent qu'une catastrophe est peu ou pas probable sont plus susceptibles d'être d'avis que le système est efficace (45 %), plutôt qu'inefficace (19 %).

Figure 3 :
Efficacité du système d'information publique d'urgence



Q : En pensant aux besoins des Canadiens d'être informés d'une catastrophe naturelle ou causée par l'homme, dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : Le système actuel d'information publique d'urgence au Canada est efficace.

Ensemble des Canadiens, N = 1015.
2005 TNS Canadian Facts

Tableau 1 : Efficacité, selon la connaissance de l'existence d'un système et la probabilité perçue d'une catastrophe

	Total (1015)	Connaissance		Probabilité d'un désastre		
		Non (472)	Oui* (355)	Faible (154)	Moyenne (597)	Élevée (222)
D'accord (efficace)	37	26	57	45	34	37
Ni d'accord ni en désaccord	20	24	16	17	23	17
En désaccord (inefficace)	23	32	14	19	22	31

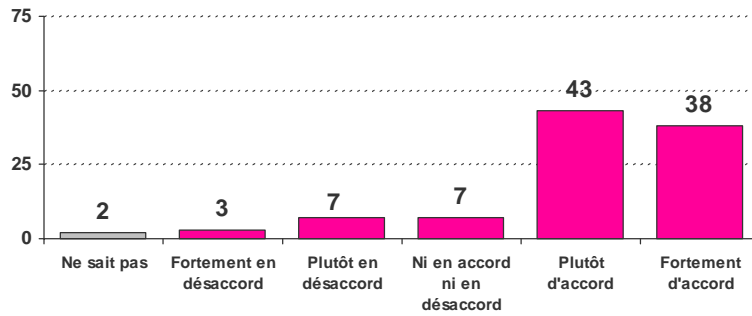
Ne sait pas	20	19	14	19	21	16
* Comprend les répondants ayant donné d'eux-mêmes la réponse « oui, peut-être ».						

3. Incidence du système d'information d'urgence

Règle générale, les Canadiens (81 % d'entre eux) sont d'avis que le système d'information publique réduirait l'impact d'une catastrophe pour les personnes affectées. Comme on s'attendait déjà à ce que les répondants pensent que le système aurait une incidence favorable, il est intéressant de se demander dans quelle mesure cette perception est favorable parmi les 81 % de répondants qui sont de cet avis. Un peu moins de quatre répondants sur dix (38 %) sont fortement d'accord avec l'affirmation, comparativement à 43 % qui sont plutôt d'accord.

- Les réponses diffèrent considérablement selon la région. Les répondants des provinces de l'Atlantique (88 %), des Prairies (88 %) et de la C.-B. (88 %) ont l'opinion la plus favorable. L'opinion des répondants de l'Ontario (81 %) et du Québec (69 %) est moins favorable. À cette question, les réponses des répondants du Québec contrastent avec les autres.
- Les répondants les plus instruits sont généralement plus enclins à penser qu'un système pancanadien d'information publique d'urgence réduirait l'impact d'une catastrophe pour les personnes affectées. Par exemple, 85 % des personnes ayant un diplôme postuniversitaire disent être d'accord avec l'affirmation, contre 76 % des personnes qui ont fait des études secondaires partielles ou moins.

Figure 4
Incidence d'un système d'information publique
d'urgence



Q: En pensant aux besoins des Canadiens d'être informés d'une catastrophe naturelle ou causée par l'homme, dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : *Un système d'information publique réduirait l'impact d'une catastrophe pour les personnes affectées.*

Ensemble des Canadiens. N = 1015.

2005 TNS Canadian Facts

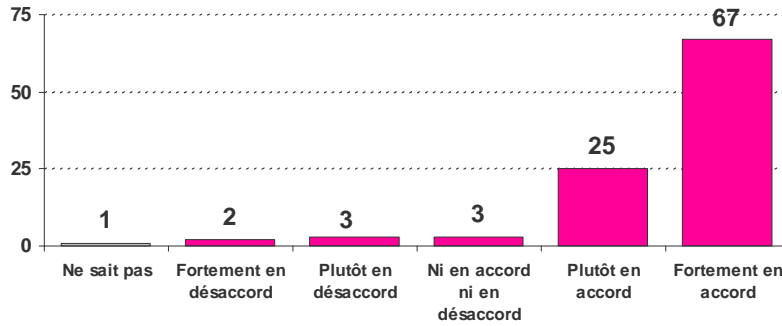
4. Télévision et radio comme moyens les plus efficaces de communications

Les Canadiens sont d'accord (67 % fortement d'accord et 25 % plutôt d'accord) avec l'affirmation selon laquelle la télévision et la radio sont les moyens les plus efficaces de fournir au public de l'information et des directives additionnelles en cas de catastrophe.

À cette question, les réponses varient peu selon les caractéristiques démographiques, sauf en ce qui concerne l'âge.

- La perception selon laquelle la télévision et la radio sont les moyens les plus efficaces est plus marquée chez les jeunes Canadiens (la génération « branchée »). Plus des trois quarts des répondants âgés de moins de 24 ans (76 %) et 74 % des répondants de 25 à 34 ans sont fortement d'accord avec l'affirmation, contre 68 % des personnes âgées.
- Aucun lien n'a été établi entre l'âge, la région et le niveau d'instruction, d'une part, et la perception des moyens les plus efficaces de communiquer, d'autre part.

Figure 5
Moyens les plus efficaces de communiquer avec le public



Q: En pensant aux besoins des Canadiens d'être informés d'une catastrophe naturelle ou causée par l'homme, dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : *La télévision et la radio sont les moyens les plus efficaces de fournir au public de l'information et des directives additionnelles en cas de catastrophe.*

Ensemble des Canadiens. N = 1015.

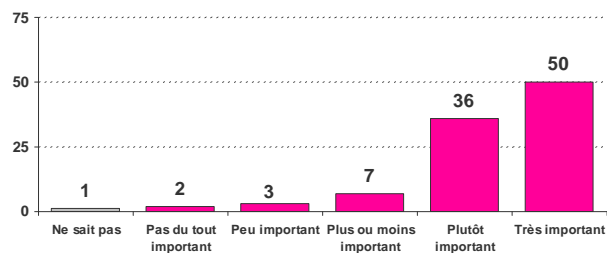
2005 TNS Canadian Facts

5. Importance d'investir dans un système d'information publique d'urgence

L'appui à l'investissement dans un système national d'information publique d'urgence est considérable (86 %). Pour la moitié des Canadiens, il est très important d'investir dans un tel système, et pour 36 %, il est plutôt important de le faire.

- Les répondants du Québec sont moins susceptibles que les répondants des autres régions de penser qu'il est important d'investir dans un système national (77 % sont de cet avis, contre 85 % en C.-B.; 88 % dans les provinces de l'Atlantique; 89 % en Ontario et 91 % dans les Prairies). Ce résultat va dans le sens des réponses des Québécois quant à l'incidence qu'aurait un système d'information publique d'urgence.
- Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à affirmer qu'il est important d'investir dans un système à l'échelle nationale (89 % contre 82 %).

Figure 6
Importance d'investir dans un système



Q: Dans quelle mesure est-il important pour vous personnellement que le gouvernement du Canada investisse dans un système d'information publique d'urgence à la grandeur du pays? Diriez-vous que c'est...?

Ensemble des Canadiens. N = 1015.
2005 TNS Canadian Facts

Comme on pouvait s'y attendre, les personnes qui pensent qu'une catastrophe est probable sont plus susceptibles de penser qu'il est important d'investir dans un système national, comparativement aux personnes ne croyant pas qu'une catastrophe est très probable. Cela dit, aucun lien n'est observé entre l'importance accordée à un investissement dans un système national et l'efficacité perçue du système. Les répondants qui ne pensent pas que le système est efficace ne sont pas plus susceptibles que les autres de penser qu'il est important d'investir dans un système national.

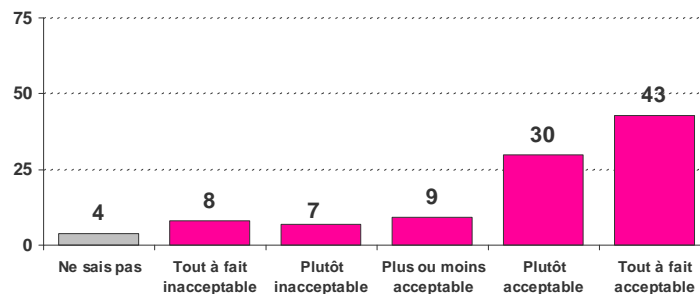
Tableau 2 : Importance selon l'efficacité perçue et la probabilité perçue d'une catastrophe

	Total (1015)	Efficacité du système			Probabilité d'une catastrophe		
		En désaccord (234)	Ni en accord ni en désaccord (192)	En accord (378)	Faible (154)	Moyenne (597)	Élevée (222)
Important	86	89	83	88	71	87	95
Plus ou moins important	7	1	13	7	13	8	3
Pas du tout important	6	8	5	5	13	5	2
Ne sait pas	1	2	0	0	2	†	†
† Moins de 0,5							

C. INTERRUPTION DES SERVICES DE TÉLÉPHONIE CELLULAIRE

Globalement, 73 % des Canadiens sont d'avis qu'il serait acceptable que la possibilité d'utiliser un appareil sans fil soit brièvement interrompue dans des zones limitées, à des fins de sécurité. Plus de quatre répondants sur dix sont d'avis que cela serait très acceptable (43 %), et 30 % des répondants pensent que cela serait plutôt acceptable.

Figure 7
Acceptabilité de l'interruption de la possibilité
d'utiliser un appareil sans fil



Q: Dans quelle mesure serait-il acceptable que la possibilité d'utiliser un appareil sans fil soit brièvement interrompue dans des circonstances exceptionnelles, dans des zones limitées, si cela signifiait que votre propre sécurité et celle des autres était accrue? Diriez-vous que...?

Ensemble des Canadiens. N = 1015.
2005 TNS Canadian Facts

Les utilisateurs d'appareils sans fil sont plus susceptibles que les autres (78 % contre 64 %) de voir d'un bon œil l'interruption de la possibilité d'utiliser un appareil sans fil (47 % considèrent que cela serait très acceptable, et 31 % que cela serait plutôt acceptable).

- Les niveaux d'instruction supérieurs sont associés à une plus grande acceptation. Par exemple, 49 % des répondants ayant un diplôme d'études supérieures disent que cela serait acceptable, contre 40 % des personnes ayant un diplôme d'études secondaires et 25 % des personnes ayant fait des études secondaires partielles ou moins. Le facteur « instruction » est observé même lorsqu'on se penche uniquement sur les réponses données par les personnes ayant un téléphone cellulaire.
- Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de considérer qu'une interruption serait acceptable (46 % pensent que ce serait tout à fait acceptable, contre 39 % des hommes).

- Les jeunes (de 18 à 24 ans) et les personnes âgées (65 ans et plus) sont les personnes les moins susceptibles d'avoir une opinion sur le sujet (18 % des jeunes Canadiens pensent que cela serait plus ou moins acceptable, et 15 % des personnes âgées disent ne pas le savoir).
- Le degré d'acceptation diffère selon la région. Les résidents du Québec sont les moins enclins à considérer qu'une interruption serait acceptable (32 % jugent que cela serait tout à fait inacceptable), comparativement aux résidents des provinces de l'Atlantique (43 %), de la C.-B. (46 %), de l'Ontario (46 %) et des Prairies (48 %). Les différences observées entre les régions sont en partie attribuables au fait que l'utilisation qui est faite des téléphones cellulaires et des autres appareils sans fil n'est pas la même partout au pays (les taux d'utilisation de la téléphonie cellulaire sont les plus élevés en Ontario et en C.-B., soit 73 % et 72 %, respectivement), mais pas totalement : des différences demeurent après ajustement pour tenir compte du taux d'utilisation des appareils sans fil.
- Bien que la taille des agglomérations ne semble pas avoir d'incidence sur les réponses (43 % des résidents vivant dans une agglomération de moins de 10 000 habitants et 43 % des résidents des grandes agglomérations pensent qu'une interruption serait tout à fait acceptable), les personnes qui vivent dans l'une des deux plus grandes agglomérations canadiennes, soit Toronto et Vancouver, sont un peu plus ouvertes à l'idée d'une interruption (50 % et 53 %, respectivement).

D. ANNEXE

1. Questionnaire – Anglais

INTRO Now I'd like to ask you some questions about public safety and emergency technology.

Q1 In your view, how likely is it that, in the next few years, Canada will suffer a natural or man-made disaster that would require officials to use a national emergency public address system, to inform people in the affected areas about what to do? Please use a 7-point scale, where 1 means "not at all likely" and 7 means "extremely likely".

INTERVIEWER NOTE: IF ASKED, a man-made disaster includes accidents, such as a chemical spill, or deliberate actions, such as acts of terrorism.

AL 1 - Not at all likely
2
3
4
5
6
7 - Extremely likely
DON'T KNOW (DO NOT READ)

Q2 Do you know if Canada has a country-wide emergency public alerting system that could be used to reach Canadians in the event of a natural or man-made disaster?

AL YES
NO
YES MAYBE (DO NOT READ)
DON'T KNOW

Q3 In thinking about the information needs of Canadians at the time of a disaster, to what extent would you agree or disagree with the following statements?

AL REPEAT LIST AS NECESSARY
Strongly agree
Somewhat agree
Neither
Somewhat disagree
Strongly disagree
DON'T KNOW

- MT RANDOMIZE MT
- a) A public alerting system would reduce the impact of the disaster on those affected.
- b) Canada's current emergency public alerting system is effective.
- c) Television and radio are the most effective means of providing supplementary information and instructions to the public during a disaster.
- Q4** How important is it to you personally that the Government of Canada invest resources in a country-wide emergency public alerting system? Would you say it is...?
- AL [READ LIST]
Very important
Somewhat important
Neither important nor unimportant
Somewhat unimportant, or
Very unimportant
DON'T KNOW (DO NOT READ)
- Q5** Do you own or use a wireless communication device such as a cell phone, pager or other handheld device?
- AL YES
NO
REFUSED
- Q6** How acceptable would it be if the ability to use wireless devices was briefly interrupted under exceptional circumstances, for short durations and within limited areas, if this meant an increase in the personal safety and security of yourself and others? Would you say it would be...
- AL READ LIST
Very acceptable
Somewhat acceptable
Neither acceptable nor unacceptable
Somewhat unacceptable
Very unacceptable
DON'T KNOW (DO NOT READ)

2. Questionnaire – français

INTRO Maintenant, j'aimerais vous poser quelques questions sur la sécurité publique et la technologie en matière d'urgence.

Q1 Selon vous, dans quelle mesure est-il probable qu'au cours des prochaines années le Canada soit victime d'une catastrophe naturelle ou causée par l'homme qui forcerait le gouvernement à utiliser un système d'information publique en cas d'urgence nationale, afin d'informer les habitants des régions affectées des mesures à prendre? Veuillez utiliser une échelle de 7 points, où 1 signifie « pas du tout probable » et 7 signifie « extrêmement probable ».

INTERVIEWEUR : SI ON VOUS LE DEMANDE, une catastrophe causée par l'homme comprend des accidents comme des déversements de produits chimiques ou des actes délibérés comme des actes de terrorisme.

AL 1 - Pas du tout probable
2
3
4
5
6
7 - Extrêmement probable
NE SAIT PAS (NE LISEZ PAS)

Q2 Savez-vous si le Canada a un système d'information publique d'urgence partout au pays, qui pourrait être utilisé pour avertir les Canadiens en cas de catastrophe naturelle ou causée par l'homme?

AL OUI
NON
OUI PEUT-ÊTRE (NE LISEZ PAS)
NE SAIT PAS

Q3 En pensant aux besoins des Canadiens d'être informés d'une catastrophe naturelle ou causée par l'homme, dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :

AL RÉPÉTEZ LA LISTE AU BESOIN
Fortement d'accord
Plutôt d'accord
Ni d'accord ni en désaccord
Plutôt en désaccord
Fortement en désaccord

NE SAIT PAS

- MT RANDOMISEZ MT
- a) Un système d'information publique réduirait l'impact d'une catastrophe pour les personnes affectées.
 - b) Le système actuel d'information publique d'urgence au Canada est efficace.
 - c) La télévision et la radio sont les moyens les plus efficaces de fournir au public de l'information et des directives additionnelles en cas de catastrophe.

Q4 Dans quelle mesure est-il important pour vous personnellement que le gouvernement du Canada investisse dans un système d'information publique d'urgence à la grandeur du pays? Diriez-vous que c'est...?

[LISEZ LA LISTE]

- AL Très important
Plutôt important
Plus ou moins important
Peu important, ou
Pas du tout important
NE SAIT PAS (NE LISEZ PAS)

Q5 Possédez-vous ou utilisez-vous un appareil sans fil comme un téléphone cellulaire, un téléavertisseur ou autre appareil de communication portable?

- AL OUI
NON
REFUSE

Q6 Dans quelle mesure serait-il acceptable que la possibilité d'utiliser un appareil sans fil soit brièvement interrompue dans des circonstances exceptionnelles, pendant de courtes périodes et dans des zones limitées, si cela signifiait que votre propre sécurité et celle des autres était accrue? Diriez-vous que ...?

LISEZ LA LISTE

- AL Tout à fait acceptable
Plutôt acceptable
Plus ou moins acceptable
Plutôt inacceptable
Tout à fait inacceptable
NE SAIT PAS (NE LISEZ PAS)

3. Annexe méthodologique

i) Population

Dans le cadre du sondage Express Téléphone de TNS Canadian Facts, l'ensemble statistique est la population canadienne âgée de 18 ans et plus. L'échantillon a été constitué à partir des ménages ayant le téléphone, sauf ceux établis dans les territoires du Nord.

ii) Sélection de l'échantillon

Une procédure de sélection à quatre étapes a été suivie.

a) Répartition de l'échantillon

Afin de permettre une bonne analyse régionale, la sélection de l'échantillon est non proportionnelle au profit des régions les moins peuplées. Au sein d'une même région, la répartition de l'échantillon est proportionnelle à la population de ménages.

b) Définition des répertoires téléphoniques pour chaque zone établie

Les pages blanches électroniques les plus récentes pour chaque zone sont utilisées pour sélectionner l'échantillon.

c) Sélection des numéros de téléphone

Les numéros de téléphone sont sélectionnés de façon aléatoire à partir du répertoire électronique, puis entrés dans le réseau FACTS.

d) Sélection des répondants

Parmi tous les membres de 18 ans et plus, un seul membre par ménage est choisi, soit la personne présente dont l'anniversaire est le plus récent.

iii) Non-répondants

Aucune substitution de ménages ou de personnes ne peut être faite lors de la sélection.

iv) Procédures de pondération

La pondération des données a été faite à quatre niveaux.

a) Niveau 1

Dans certaines régions, l'échantillon est stratifié géographiquement entre différents bureaux d'enquête centraux. Le premier niveau de pondération permet d'attribuer un poids à une strate pour qu'au sein d'une même région géographique, les zones d'appels soient représentatives de l'importance de chaque strate.

b) Niveau 2

Dans chaque région, une pondération est faite afin de tenir compte de la taille des ménages, afin que l'échantillon comprenne une part représentative de ménage comprenant une personne et de ménages comprenant plusieurs personnes.

c) Niveau 3

Le poids du ménage est pris en compte, étant donné qu'une seule personne par ménage peut répondre à l'enquête. La probabilité inverse de sélection du répondant est la pondération attribuée au répondant sélectionné.

d) Niveau 4

Un ajustement a été fait pour tenir compte de l'âge et du sexe des personnes se trouvant dans les régions et les grands centres, afin que les données soient représentatives des plus récentes données démographiques de Statistique Canada.

v) Appels effectués

Chaque numéro a été composé 1,7 fois en moyenne. TNS Canadian Facts compte pour un appel un quart de travail d'un intervieweur. Si, au cours d'un quart de travail, un intervieweur a composé un même numéro trois fois parce que la ligne était occupée, cela compte pour un appel.

Nombre de numéros composés	9171	
	76 %	
Référence : ensemble des numéros composés	100%	
Nombre de numéros exclus du cadre	1075	
	12 %	
Pas en service		769
Non résidentiel		108
Fax/modem		123
Autre		75
Nombre de numéros s'inscrivant dans le cadre	8096	
	88 %	
Référence : numéros s'inscrivant dans le cadre	100 %	
Répondants non contactés	3140	
	39 %	
Ligne occupée		26
Aucune réponse		487
Répondeur – ligne résidentielle		689
Ménage contacté - inopportun		57
Refus de la part du ménage		1742
Problème de langue - ménage		139
Répondants contactés, mais n'ayant pas répondu à l'enquête	2409	
	30 %	
Rendez-vous/rappel		187
Refus de la part du répondant		2027
Non-disponibilité du répondant		114
Problème de langue - répondant		81
Problème de langue - entreprise		0
Autre		187
Répondants contactés et ayant répondu à l'enquête	1030	
	13 %	
Entrevues complétées		1015
Entrevues interrompues		0
Répondants disqualifiés		15
Taux de réponse		13 %